

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÉOLUTION CA21 220327

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003), lors de la séance ordinaire du 4 octobre 2021, la résolution suivante :

Résolution CA21 220327 autorisant la construction d'un projet commercial situé au 1101, rue Ottawa (lot 1 853 744 du cadastre du Québec) - dossier 1214334011

Cette résolution n'a fait l'objet d'aucune demande de participation à un référendum, a reçu l'approbation de la directrice de l'urbanisme du Service de l'urbanisme et de la mobilité et est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire, le tout tel qu'il appert du certificat de conformité délivré le 22 novembre 2021.

Cette résolution est entrée en vigueur le 22 novembre 2021 et est déposée au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

FAIT à Montréal, le 2 décembre 2021.

Le secrétaire d'arrondissement,
Sylvie Parent, notaire